

Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne

Conseillers en exercice :
58
Conseillers présents :
50
Suppléants ayant voix
délibérantes :
1
Conseillers représentés :
5
Total votants :
56

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 DECEMBRE 2017 A 19H00

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président. Date de la convocation : 6 décembre 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 13 décembre 2017 à 19h00, avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Aline LEBREF, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise SCHULZ, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Catherine MAZELLIER à Jeannine SUAREZ
Philippe CAYRE à Christiane SAMSON
Carine BRODIN à Claude GOUILLON-CHENOT
Abdelhraman MEFTAH à Nicole GIRY
Ghislaine DUBIEN à Sylvie CHAUNY

Conseiller.e.s absent.e.s : Didier ROMEUF, Claude NOWOTNY, Jany BROUSSE

Conseillère suppléante ayant voix délibérante : Joëlle MYE

Secrétaire de séance : Hélène BOUDON

Demande de subvention au titre de la DETR 2018 Aire d'accueil de grands passages DÉLIBÉRATION N° 20171213-24

Rapporteur : Philippe OSSEDAT, Vice-Président

Dans le cadre du financement de la DETR 2018, la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne peut bénéficier d'une subvention au titre de la réalisation d'une aire d'accueil de grands passages (80% sur une opération plafonnée à 500 000€ HT, soit une subvention de 400 000 euros).

Le plan de financement sera proposé ultérieurement au Conseil Communautaire pour approbation.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le projet présenté et la demande de subvention,
- **Autorise** le Président à demander la subvention DETR 2018,

TOTAL VOTANTS :	56 =	Conseillers Présents : 50	+	Représentés : 6	Non-participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :	56 =	Pour : 56		Contre :	
Abstention :					

AR PREFECTURE

063-200070712-20171213-20171213_24-DE
Regu le 27/12/2017

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

